



40 logements réhabilités au Pré Saint Sauveur

Après sept ans de recherche et de développement avec la société Dow Chemical, BPB Placo a réalisé un premier chantier de réhabilitation de logements en utilisant le Placosilence pour l'isolation acoustique des murs et des plafonds, vis-à-vis des bruits d'impacts et des bruits aériens.

Les deux bâtiments de 40 logements du Pré-Saint-Sauveur (rez-de-chaussée + sept étages) à Saint-Claude dans le Jura constituent le premier chantier d'envergure traité avec la solution Placosilence. Leur construction en 1967-1968, antérieure à la première réglementation acoustique, se caractérisait par une structure plancher à corps creux et des murs en briques enduites de plâtre, d'une épaisseur de 10 cm, en séparatif de logements. Compte tenu de leurs faibles performances acoustiques, M. Babin, directeur technique de l'OPHLM de Saint-Claude inscrit leur réhabilitation au programme expérimental des 1 000 logements DAM (Doublages Acoustiques Minces)*, auquel le Placosilence développé par la BPB Placo est le premier à répondre avec succès. Ce système permet en effet de réduire le rayonnement de la paroi sur lequel il est mis en œuvre, tout en offrant un encombrement limité — moins de 5 cm d'épaisseur (voir EB n° 92).

Une expérimentation avec la solution Placosilence a été réalisée dans trois logements, après un diagnostic acoustique du bureau d'études acoustique Thermibel, et, devant les gains d'isolation obtenus (voir tableau), les revêtements de sols souples prévus

initialement ont même été supprimés : la pose seule de Placosilence dans toutes les pièces permettant d'atteindre les performances espérées tout en simplifiant la mise en œuvre. Au total, la solution Placosilence, fournie, posée et tapissée, concerne 5 600 m² en plafonds et 328 m² en murs. La réalisation par l'entreprise Bonglet donne un temps moyen de 6 m² à l'heure, approvisionnement compris, pour une équipe de deux compagnons.

** Rappelons que cet appel à candidature lancé en 1998 par les ministères du logement et de l'environnement, l'UNFO HLM, les associations régionales, le CSTB et les industriels, avait pour objectif de mettre au point des solutions performantes et rapides à mettre en œuvre, adaptées aux contraintes de la rénovation dans les logements sociaux.*

Intervenants :

Maître d'ouvrage : Office public d'HLM de Saint Claude

BE Acoustique : Thermibel

Renseignements :

BPB Placo - Pascal Ozouf

Tél. : 01 46 25 46 25

Résultats de mesures acoustiques

	Avant travaux	Après travaux	Gain d'isolation
Exemples d'isolation aérien vertical			
Appartement n° 70 (réception)			
Chambre au-dessus (émission)	47	58	+11 dB (A)
Exemples d'isolation aérien horizontal			
Chambre appartement n° 20 (émission)			
Séjour appartement moyen (réception)	48	55	+7 dB (A)
Exemples d'isolation aux bruits d'impacts			
Séjour appartement du dessus (morceaux)/Séjour appartement n° 73			
Séjour appartement du dessus (dalles plastiques)/Séjour appartement n° 28	57	66	+9 dB (A)
	68	70	+18 dB (A)

Les gains d'isolation obtenus améliorent nettement le confort acoustique des pièces traitées et permettent d'atteindre les exigences de la nouvelle réglementation acoustique aux bruits aériens.

